

Vers la « local-démocratie » The Ambiguity of Local Democracy Hacia la "democracia local"

Jean-Pierre Garnier

Numéro 4 (44), automne 1980

Logement et luttes urbaines

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1035055ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1035055ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Garnier, J.-P. (1980). Vers la « local-démocratie ». *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (4), 155–159. <https://doi.org/10.7202/1035055ar>

Résumé de l'article

Il convient de s'interroger sur la portée « anti-capitaliste » qu'on est tenté d'attribuer aux luttes sur le « cadre de vie ». Les luttes urbaines ont effectivement participé au « changement social », mais dans le cadre structurel des rapports de production capitalistes. Les luttes urbaines ont à la fois incité et aidé la bourgeoisie à renouveler les formes de son hégémonie en érigeant le « local » en point d'appui privilégié d'un processus de social-démocratisation qui n'avait pu se réaliser au niveau central. Pour pouvoir renouveler les formes de son hégémonie en érigeant le « local » en point d'appui privilégié d'un processus de social-démocratisation qui n'avait pu se réaliser au niveau central. Pour pouvoir gouverner « à droite », la classe dirigeante a dû laisser une autre classe administrer le pays « à gauche » : la nouvelle petite-bourgeoisie intellectuelle et technicienne. Les nouvelles couches moyennes conquièrent le « pouvoir local » en investissant les branches « décentralisées » de l'appareil d'État pour établir leur hégémonie sur les classes populaires dans des zones bien délimitées. C'est pourquoi le rôle des instances locales est devenu si essentiel. À travers la question du « pouvoir local », on assiste à la mise en place d'un nouveau mode de gestion étatique de la société civile.

Vers la « local-démocratie »

J.-P. Garnier

Il y a une dizaine d'années, le développement de mouvements sociaux urbains avait été présenté en France comme un processus qui s'inscrivait dans la perspective d'une remise en cause non seulement de l'urbanisation capitaliste, mais du capitalisme lui-même. Selon Henri Lefebvre et les « situationnistes », la revendication du « droit à la ville », en réaction contre un urbanisme technocratique dicté par la logique du profit, annonçait l'imminence de la « révolution urbaine ». Forme anti-productiviste et anti-étatique de la révolution socialiste, celle-ci devait déboucher sur une réappropriation populaire de l'espace social fondée sur l'autogestion territoriale et la démocratie directe des « citoyens associés ». Pour d'autres, tels Manuel Castells et les tenants de l'école « structuralo-marxiste », l'émergence des luttes urbaines ouvrait une nouvelle brèche dans le dispositif de la domination bourgeoise, à condition d'articuler le combat mené par les couches populaires sur le front de la « consommation collective » aux conflits politiques résultant de l'affrontement principal entre capital et travail dans le champ de la production. Aux yeux des théoriciens et des militants de l'extrême-gauche française, la combinaison des contradictions liées à la gestion par l'État d'une part croissante de la reproduction de la force de travail et de celles inhérentes à l'exploitation des prolétaires allait fournir à la classe ouvrière le « lieu » et les alliés nouveaux qui lui permettraient de généraliser son offensive contre la classe dirigeante.

Dix ans après, il faut déchanter. Certes, la Gauche française est parvenue à conquérir une bonne partie du « pouvoir local ». Mais force est de constater que l'État bourgeois n'a été ni détruit ni même affaibli. À la tête des municipalités, des conseils généraux et des assemblées régionales, la présence d'élus et de techniciens en tous genres (urbanistes, animateurs, travailleurs sociaux, économistes, sociologues...) appartenant à des partis « socialistes » ou « communistes » ne semble guère menacer le système capitaliste. En France, comme d'ailleurs en Italie et, plus récemment, en Espagne, leur politique relève plus du réformisme gestionnaire que de la subversion révolutionnaire. Quant aux comités de quartier et aux associations d'usagers dans lesquels certains avaient cru voir des sortes de « soviets urbains », le moins que l'on puisse en dire est que leur rôle est assez éloigné de celui d'organes de « double-pouvoir » prolétarien susceptibles d'oeuvrer à l'anéantissement du pouvoir bourgeois. Quand ils n'ont pas disparu avec la fin des affrontements qui les avaient fait éclore, ils se sont institutionnalisés pour fonctionner comme instances médiatrices entre les autorités locales et la population. La « contestation négative » laisse alors la place à la « participation constructive », collaboration qui n'exclut évidemment ni les heurts ni les récriminations comme il est d'usage lorsqu'un pouvoir accepte de « dialoguer » avec un « contre-pouvoir » dont l'existence et les compétences ne trouvent leur sens que dans la permanence du premier.

De fait, les anciens militants de la « révolution urbaine » ont dû, faute de « prendre la ville », se reconverter dans « l'autogestion du quotidien », et, tandis que les ex-« agitateurs » font une seconde carrière en tant qu'« animateurs », les anciens leaders des mouvements sociaux urbains viennent grossir les rangs d'une nouvelle vague de notables. De l'avis même des représentants du capital, il semblerait que la « gestion démocratique » des « affaires de la cité » par élites progressistes interposées, bien loin de nuire à la bonne marche des affaires tout court, exerce au contraire des effets stabilisateurs non négligeables dans la période de crise que nous traversons. Qu'ils soient français, italiens ou espagnols, pour ne rien dire de leurs homologues étrangers en visite en Europe du Sud, nombreux sont les industriels et les banquiers à reconnaître les mérites de ces élus locaux « raisonnables, responsables » et, par voie de conséquence, « respectables », qui s'évertuent à concourir dans le domaine qui est le leur au maintien de l'ordre établi malgré l'aversion qu'ils disent éprouver pour lui. Aurait-ils fait école jusqu'en Suisse, pays capitaliste s'il en est ? L'élection récente d'un maire communiste dans la bonne ville de Genève fait, en tout cas, figure de symbole.

Aussi est-il plus que temps d'opérer un déplacement de problématique. Car ce qui est en cause aujourd'hui, ce n'est plus tant l'urbanisation capitaliste dont le « nouveau cours » en France s'inspire d'ailleurs largement des slogans forgés à l'encontre du précédent¹, ni même les résistances qu'elle suscite, de plus en plus faibles en raison, précisément, de la reprise par les sphères officielles de la plupart des orientations urbanistiques et architecturales préconisées jadis par les adversaires de la politique urbaine alors pratiquée. Ce sur quoi il convient de s'interroger, c'est sur la portée « anti-capitaliste » qu'on est tenté — de moins en moins, il est vrai — d'attribuer aux luttes sur le « cadre de vie ». Il ne suffit pas de constater, au vu des résultats sur lesquels elles ont débouché au plan politique, qu'elles ont contribué à consolider l'assise du pouvoir bourgeois qu'elles étaient censées ébranler, et de parler de « récupération » pour expliquer cette « ruse de l'histoire ». Le malentendu auquel elles ont donné lieu provient d'une méprise sur l'enjeu des « nouveaux mouvements sociaux » surgis au cours de ces dernières années dans les pays du

capitalisme avancé : changer *la* société et non changer *de* société. Les luttes urbaines ont effectivement participé au « changement social », mais dans le cadre structurel des rapports de production capitalistes.

Paradoxalement, la « question urbaine », bien que non résolue, a fourni une solution à l'un des problèmes majeurs posés à la classe dirigeante française par le retard de l'évolution des superstructures politico-idéologiques sur celle de l'infrastructure économique. La restructuration du capitalisme et la recomposition sociologique qui en découle rendaient caduques les modalités traditionnelles de la domination de classe en France. Or, les luttes urbaines vont à la fois inciter et aider la bourgeoisie à renouveler les formes de son hégémonie en érigeant le « local » en point d'appui privilégié d'un processus de *social-démocratisation* qui n'avait pu se réaliser au niveau central. En d'autres termes, pour pouvoir continuer à *gouverner* « à droite », la classe dirigeante a dû laisser une autre classe *administrer le pays* « à gauche » : la *nouvelle petite-bourgeoisie* intellectuelle et technicienne.

Tout se passe, en effet, comme si la « révolution culturelle » de Mai 68 et les années troubles qui suivirent avaient convaincu la fraction de la bourgeoisie financière française intégrée au capitalisme transnational de la nécessité de passer avec les nouvelles couches moyennes issues de l'essor de ce dernier (ingénieurs, cadres, techniciens, enseignants, chercheurs...) un *compromis historique* « rampant », qui reposerait sur la convergence d'une stratégie et d'un projet.

La stratégie est celle des dirigeants bourgeois éclairés : délivrer une délégation de pouvoir à une fraction de classe montante — la nouvelle petite-bourgeoisie — sur un territoire donné — région, département, commune, quartier... — pour y régler ou, à défaut, « réguler » un type donné de problèmes — ceux relatifs à la vie « hors-travail » des travailleurs et de leurs familles —, à charge pour cette nouvelle classe-appui d'y organiser et d'y préserver le consensus des couches dominées au statu quo global du système social.

Le projet est celui des nouvelles couches moyennes : conquérir le « pouvoir local » en investissant les branches « décentralisées » de l'appareil d'État — collectivités locales, institutions socio-éducatives — et les organes qui gravitent plus ou

moins dans leur mouvance — associations et comités —, pour établir leur hégémonie sur les classes populaires — ouvriers, employés — dans une zone circonscrite et dans des limites déterminées par l'alliance avec la bourgeoisie, c'est-à-dire en acceptant de gérer les retombées sociales des décisions économiques et des choix stratégiques (diplomatiques, militaires, judiciaires...) fixés par les « managers » du capital à l'échelle nationale et, de plus en plus, mondiale.

C'est dire combien le rôle des instances locales, longtemps jugé secondaire en raison de leur position « subalterne » dans la hiérarchie politico-administrative, s'avère dorénavant essentiel. Ce qui est en jeu, au travers des innombrables débats qui tournent autour de la question du « pouvoir local », c'est tout simplement — si l'on peut dire — la mise en place d'un nouveau mode de gestion étatique de la société civile ou, ce qui revient au même d'un « nouvel ordre intérieur ».

À la crise sociale ouverte à la fin des années soixante sont venus s'ajouter les effets du « redéploiement » de l'appareil productif. Or, pour persuader les travailleurs d'en subir sans broncher les impacts négatifs sur leur existence quotidienne, la bourgeoisie française ne peut plus procéder de manière technocratique. En période d'expansion, l'interventionnisme est le bienvenu dans la mesure où la bureaucratie peut redistribuer les miettes de la croissance. Il en va tout autrement avec la récession. Au fur et à mesure que l'État se « désengage », c'est-à-dire réaffecte les fonds publics « dégagés » des dépenses « sociales » au financement de l'accumulation monopoliste, les instances centrales se déchargent sur les échelons inférieurs des tâches de contrôle et d'encadrement de la population, sous peine de devenir la cible directe du mécontentement. Et c'est ainsi que les collectivités locales se voient confiées à jouer les assistantes sociales ! Et comme l'ampleur de la mission qui leur est impartie excède largement les moyens qui leur sont concédés, on fera appel aux associations et à l'armée des bénévoles pour leur donner un coup de main, quitte à faire passer cette « prise en charge par les citoyens eux-mêmes » des secteurs que leur abandonne le pouvoir central pour un pas en avant dans la voie de la fameuse « autogestion ». Ils imagineront alors peut-être « prendre leurs affaires en mains » sans s'apercevoir que ce sont, en réalité, celles que l'État

leur aura confiées en s'assurant au préalable qu'ils ont fait leurs les normes et les finalités qui sont les siennes pour aborder et résoudre les problèmes.

Or, qui administre la pénurie en essayant de convaincre les travailleurs que les intérêts ainsi défendus sont aussi les leurs ? Les élites modernistes de gauche, justement, installées aux leviers de commande des institutions locales. Plus crédibles que les caciques de la droite pour populariser auprès des masses les politiques d'« austérité » et de « sacrifices », c'est à elles qu'il revient de placer les restrictions qu'elles impliquent sous le signe du « qualitatif » et de la « convivialité »². Grâce à la « participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie » limitée le plus souvent à des consultations portant sur des détails, grâce à l'action culturelle et à l'« animation urbaine », destinées à impliquer les citoyens comme acteurs de leur propre mise en condition « urbaine », on cherchera à redonner quelque crédibilité au mythe selon lequel la réappropriation par chacun de ses conditions d'existence ne passe pas par la collectivisation — à ne pas confondre avec l'étatisation — des moyens de production et d'échange, ni, donc, par l'expropriation des capitalistes.

À la lumière de ce qui précède, l'opinion communément répandue selon laquelle la gauche est plus apte à gérer les villes que le pays lui-même prend tout son sens : c'est que le « local » est *précisément le niveau le plus adéquat au « gouvernement des hommes »*. Quant à « l'administration des choses » — en y incluant les travailleurs réifiés par l'exploitation —, c'est moins que jamais l'affaire des élus locaux... sauf s'il s'agit, au nom de la « défense de l'emploi », de créer un « environnement favorable aux entreprises ». Mais pour ce qui est des décisions dont dépendent réellement le niveau et le mode de vie de la population, les hommes qui président aux destinées des firmes industrielles et des groupes financiers auront plutôt tendance à prendre l'hexagone sinon la planète entière comme cadre de référence, étant donné que le territoire étatique coïncide de moins en moins avec l'espace du capital.

Un proverbe résume la philosophie de cette répartition des tâches entre la bourgeoisie et la nouvelle petite-bourgeoisie : « à chacun son métier et les veaux — les prolétaires, en l'occurrence —, seront bien gardés ». Devenue cosmopolite, la pre-

mière ne peut pas être — autre dicton — « à la fois au four et au moulin ». Déjà fort affairée à réorganiser l'exploitation des travailleurs à l'échelle mondiale et à peaufiner les dispositifs répressifs destinés à neutraliser « l'ennemi intérieur » (cf. la mise en place de l'« espace judiciaire européen »), il lui faut donc laisser à d'autres, c'est-à-dire aux représentants les plus dynamiques des nouvelles couches moyennes, le soin d'assurer la « paix sociale » par la voie pacifique en les incitant, au nom de l'« expérimentation sociale », à élaborer et à tester les formules « new-look » de contrôle social qui associeront les classes populaires à leur propre assujettissement³.

Assurant de la sorte la « sous-traitance » de la domination, la nouvelle petite-bourgeoisie ne lésine pas sur les moyens pour répandre l'idée selon laquelle les gens peuvent « vivre autrement »... dans une société inchangée. Les réajustements institutionnels qui permettent à la bourgeoisie française de *contrôler le tout sans tout contrôler* au lieu de devoir, comme par le passé, *contrôler le tout en contrôlant tout*, selon le schéma centraliste et autoritaire qui avait prévalu de Richelieu à De Gaulle, s'accompagnent, en effet, d'un aggiornamento idéologique effrené. Les uns parlent de « démocratie du quotidien ». D'autres — « socialisme » oblige — usent et abusent du terme « autogestion ». Certains poussent même l'audace jusqu'à qualifier de « révolution » la décentralisation des responsabilités en matière de santé, d'éducation, d'habitat ou de loisirs, au profit des collectivités locales et des associations. L'abandon du projet de destruction des rapports de production capitalistes donne lieu à une intense production « théorique » destinée tout à la fois à consoler les néo-petits-bourgeois qui avaient cru pouvoir les bouleverser de devoir fonctionner désormais comme agents subalternes de leur reproduction, et à présenter aux foules les diverses solutions de rechange qui aident la bourgeoisie à perpétuer son règne par nouvelle petite-bourgeoisie interposée, comme autant de « pratiques alternatives » qui hâteront l'heure de l'émancipation. Faisant de nécessité vertu, les idéologues de cette classe chanteront les vertus de ces « espaces de liberté » où, dans sa magnanimité, un « libéralisme avancé » en veine de libéralités l'autorisera à s'ébattre, à condition, bien sûr, que ses débordements n'enfreignent pas les limites imparties : celles que fixent le réseau

des multinationales et la maillage étatique dont les interstices définissent, en réalité, ce qu'il faut entendre par « espaces de liberté »⁴.

Point n'est besoin, pourtant, de se livrer à des analyses critiques approfondies, pour mettre au jour la raison d'être profonde de cette promotion de la « démocratie locale », censée offrir aux « citoyens », déçus par le Parlement, théâtre vide où la représentation ne fait plus recette, une nouvelle scène politique, à la fois « plus proche et plus concrète » qui échappe de surcroît à l'emprise des « idéologies » puisque, ainsi que l'avait énoncé un ministre français, « les choix de cité ne sont pas des choix de société ». Il arrive, en effet, à nos dirigeants de révéler la finalité de l'avènement de ce « capitalisme à visage urbain ». « Aujourd'hui, l'État fait trop de choses. Il est omnipotent, et, à force d'être omnipotent, il devient impotent », déclarait lors d'un colloque le Directeur, au ministère de l'Intérieur, des collectivités locales, responsable de la mise en oeuvre laborieuse de la réforme qui doit faire en sorte que « l'État s'allège pour pouvoir se consacrer à l'essentiel ». Valéry Giscard d'Estaing avait été encore plus explicite, dans l'un de ses discours, en déclarant que « l'État doit être allégé » — un ministre avait même dit « dégraissé » — « des tâches que les collectivités locales peuvent accomplir mieux que lui », redistribution des compétences grâce à laquelle il pourrait alors « mieux remplir ses missions fondamentales ». Et le Président de la République de citer la justice et la police parmi ces dernières, pour octroyer généreusement aux collectivités locales « tout ce qui relève du cadre de vie et des services de voisinage ». En d'autres termes, comme le soulignait aussi le ministre de l'Intérieur, s'il importe de « favoriser le développement de la démocratie locale », c'est pour « restaurer l'État dans ses missions essentielles », « gage du renforcement de son efficacité ». Voilà qui devrait dessiller les yeux de ceux qui, en France, persistent à confondre le dépérissement de l'État avec celui de la bureaucratie.

Il est vrai que confronté au modèle de l'« État-réseau » de type scandinave ou anglo-saxon voire italien, qui fait une large place aux initiatives locales de la base, pourvu qu'elles ne viennent pas contrecarrer l'application des décisions prises au sommet, notre « État-faisceau », obligé d'intervenir directement et pesamment en tout lieu et à tout moment,

faute de médiations susceptibles d'assouplir son articulation à la société civile, fait apparaître comme un coup porté contre la classe dirigeante n'importe quel transfert d'attributions qui en désaisit un organe de l'État central pour les inclure parmi les compétences reconnues aux instances locales. D'autant qu'il ne manque pas de bons apôtres pour proclamer *urbi et orbi* que la conquête du pouvoir n'est plus d'actualité. Étant donné qu'elle ne peut déboucher que sur l'avènement d'un régime totalitaire, seule la conquête *de* pouvoirs est aujourd'hui révolutionnaire.

On a pourtant vu que le « pouvoir local » de la nouvelle petite-bourgeoisie tendait à constituer l'indispensable complément du « pouvoir global » de la grande. À l'une les « espaces de liberté », poches de permissivité restreintes réservées à la production et à la consommation des « innovations sociales » ; à l'autre l'espace mondial nécessaire au mouvement du capital. Dans la société ainsi agencée, l'autogestion des parties, effectuée en référence à des critères « qualitatifs » (« épanouissement », « créativité », « communication », « solidarité »...), fera oublier la surdétermination du tout par une logique « quantitative » : celle du profit. Souvent invoquée par les édiles et les personnalités de gauche qui gèrent effectivement eux-mêmes les affaires qui concernent les « citoyens » — c'est-à-dire des individus mythiquement dépouillés de l'appartenance de classe qui influe aussi sur leur sort en tant qu'« habitants » —, l'« autogestion » sera elle-même hétérogérée, puisque ceux qui prétendent la traduire en acte auront eux-mêmes intériorisé les finalités de l'État. Aussi ne faut-il pas s'étonner qu'au lieu de « changer la ville pour changer la vie », comme pensaient le faire les néo-petit bourgeois radicalisés des années soixante, ceux qui président maintenant aux destinées des villes de l'Europe du Sud se

contentent désormais de changer *l'image* de la ville dans l'espoir de changer *l'idée* que les gens se font de leur vie. Le chômage, la délinquance, la dégradation des conditions matérielles et morales d'existence « progressent » dans les métropoles européennes administrées par des coalitions socialo-communistes. Or, ce sont elles qui, à coup d'urbanisme, d'action socio-culturelle et d'« animation », essaient tant bien que mal de pacifier le champ social, quitte à passer le relais aux C.R.S., aux « carabinieri », à la « guardia civil » et autres forces du complexe militaro-policière, quand l'« ordre public » est menacé. Quant à utiliser le pouvoir local dont la gauche est dépositaire pour en finir avec l'ordre social dont ces « désordres » sont les fruits, c'est là un point de vue « extrémiste » que ne saurait partager aucun élu, fût-il « socialiste » ou « communiste ».

C'est à croire que le capitalisme est devenu à son tour ce que Sartre disait du marxisme : « l'horizon indépassable de notre temps ».

Jean-Pierre Garnier

NOTES :

¹ Voir notre ouvrage *La Comédie urbaine*, D. Goldschmidt, J.-P. Garnier, Maspero 1978.

² Que l'on songe à la politique dite de « réhabilitation des grands ensembles », destinée à inciter les résidents à « mieux vivre » dans les ghettos où ils sont parqués.

³ Ainsi favorisera-t-on la création de « clubs de prévention » pour dissuader les fils d'ouvriers promis au chômage et aux emplois déqualifiés d'emprunter la voie de l'illégalisme pour manifester leur révolte.

⁴ Le ministère de la Justice français vient de lancer aux chercheurs un appel d'offres pour l'aider à élaborer un « droit des habitants sur leur environnement pour une appropriation réelle de l'espace habité » !